



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2361

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean Briane.

M. Jean Briane. Ma question concerne le ministre chargé des affaires européennes, mais elle s'adresse à l'ensemble du Gouvernement.

Nous célébrons aujourd'hui le quarantième anniversaire du traité de Rome. Les ministres sont réunis dans cette capitale pour célébrer cet événement.

En ce jour du quarantième anniversaire, nous souhaiterions que le Gouvernement fasse, devant la représentation nationale, le point sur les acquis majeurs de l'Europe communautaire, hier CEE, aujourd'hui Union européenne.

Depuis sa création, l'UDF est animée par un constant idéal européen, qui a contribué notamment à faire partager par nos concitoyens le souhait que l'Europe progresse pour que les nations qui la composent progressent avec elle.

Aujourd'hui, l'Europe mérite un second souffle.

Un second souffle, ce pourrait être, entre autres, une administration et des technostructures européennes moins pesantes et moins tatillonnes, qui, aujourd'hui, engendrent un phénomène de rejet de l'Europe.

M. André Fanton. Exact !

M. Jean Briane. Quelles initiatives le gouvernement français envisage-t-il pour relancer la dynamique européenne et la construction de l'Europe des hommes et faire appliquer le principe de subsidiarité, énoncé dans le traité de Maastricht en son article 3 B, y compris lorsqu'il s'agit de changement d'heure et de respect du temps universel ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. En l'absence de M. Barnier et de M. de Charette, je réponds à la question de M. Briane, dont chacun sait ici l'énergie qu'il a consacrée pendant toute sa vie de parlementaire à la construction européenne. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Philippe Legras. C'est la solidarité des Aveyronnais ! (Sourires.)

M. le ministre délégué à la coopération. Je dresserai un bref bilan de ces quarante ans de traité de Rome. C'est d'abord une île de paix dans le monde.

Ensuite, ce traité a assuré un rapide développement des productions agricoles et des échanges de produits agricoles.

Dans le cadre du développement, l'application des accords successifs de Lomé a fait de l'Europe un continent ouvert sur le monde et vers les hommes qui sont moins bien lotis que nous, Européens.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant, comme vous l'avez dit, monsieur Briane, et nous devons lutter sur plusieurs fronts, notamment en ce qui concerne la variation erratique de certaines monnaies et la défense des acquis sociaux. L'Europe sociale est à faire.

Cela montre l'urgence d'un nouveau départ.

Nous devons nous battre aussi pour la constitution d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Aujourd'hui, avec le recul, nous savons que ces dispositions doivent être réglées dans le cadre de la conférence

intergouvernementale.

Nous avons deux grandes échéances devant nous: l'avenement de la monnaie unique et l'élargissement vers l'Est.

En conclusion, je dirai que l'Europe ne pourra se construire qu'avec ses citoyens. Elle n'a eu que trop tendance à décider à la place des citoyens.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le ministre délégué à la coopération. Nous voulons que les décisions soient prises au niveau adéquat et que le respect du principe de subsidiarité, auquel vous avez fait allusion, monsieur Briane, soit une priorité du Gouvernement.

Nous souhaitons que les élus nationaux soient mieux consultés sur les matières qui relèvent des compétences des parlements nationaux. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Le Gouvernement fait, comme vous le savez, des propositions dans ce sens à la conférence intergouvernementale. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Pierre Mazeaud. Voilà qui relève la France !

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean Briane.

M. Jean Briane. Ma question concerne le ministre chargé des affaires européennes, mais elle s'adresse à l'ensemble du Gouvernement.

Nous célébrons aujourd'hui le quarantième anniversaire du traité de Rome. Les ministres sont réunis dans cette capitale pour célébrer cet événement.

En ce jour du quarantième anniversaire, nous souhaiterions que le Gouvernement fasse, devant la représentation nationale, le point sur les acquis majeurs de l'Europe communautaire, hier CEE, aujourd'hui Union européenne.

Depuis sa création, l'UDF est animée par un constant idéal européen, qui a contribué notamment à faire partager par nos concitoyens le souhait que l'Europe progresse pour que les nations qui la composent progressent avec elle.

Aujourd'hui, l'Europe mérite un second souffle.

Un second souffle, ce pourrait être, entre autres, une administration et des technocraties européennes moins pesantes et moins tatillonnes, qui, aujourd'hui, engendrent un phénomène de rejet de l'Europe.

M. André Fanton. Exact !

M. Jean Briane. Quelles initiatives le gouvernement français envisage-t-il pour relancer la dynamique européenne et la construction de l'Europe des hommes et faire appliquer le principe de subsidiarité, énoncé dans le traité de Maastricht en son article 3 B, y compris lorsqu'il s'agit de changement d'heure et de respect du temps universel ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. En l'absence de M. Barnier et de M. de Charette, je réponds à la question de M. Briane, dont chacun sait ici l'énergie qu'il a consacrée pendant toute sa vie de parlementaire à la construction européenne. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Philippe Legras. C'est la solidarité des Aveyronnais ! (Sourires.)

M. le ministre délégué à la coopération. Je dresserai un bref bilan de ces quarante ans de traité de Rome. C'est d'abord une île de paix dans le monde.

Ensuite, ce traité a assuré un rapide développement des productions agricoles et des échanges de produits agricoles.

Dans le cadre du développement, l'application des accords successifs de Lomé a fait de l'Europe un continent ouvert sur le monde et vers les hommes qui sont moins bien lotis que nous, Européens.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant, comme vous l'avez dit, monsieur Briane, et nous devons lutter sur

plusieurs fronts, notamment en ce qui concerne la variation erratique de certaines monnaies et la defense des acquis sociaux. L'Europe sociale est a faire.

Cela montre l'urgence d'un nouveau depart.

Nous devons nous battre aussi pour la constitution d'une politique etrangere et de securite commune.

Aujourd'hui, avec le recul, nous savons que ces dispositions doivent etre reglees dans le cadre de la conference intergouvernementale.

Nous avons deux grandes echeances devant nous: l'avenement de la monnaie unique et l'elargissement vers l'Est.

En conclusion, je dirai que l'Europe ne pourra se construire qu'avec ses citoyens. Elle n'a eu que trop tendance a decider a la place des citoyens.

M. Pierre Mazeaud. Tres bien !

M. le ministre delegue a la cooperation. Nous voulons que les decisions soient prises au niveau adequat et que le respect du principe de subsidiarite, auquel vous avez fait allusion, monsieur Briane, soit une priorite du Gouvernement.

Nous souhaitons que les elus nationaux soient mieux consultes sur les matieres qui relevent des competences des parlements nationaux. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Le Gouvernement fait, comme vous le savez, des propositions dans ce sens a la conference intergouvernementale. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Pierre Mazeaud. Voila qui releve la France !

Données clés

Auteur : [M. Briane Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2361

Rubrique : Union europeenne

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 1997, page 2233

Réponse publiée le : 26 mars 1997, page 2233

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mars 1997